

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUCLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 15 Mai

## BULLETIN

Rentrée des Chambres. — L'Europe et la Turquie. — Un discours de M. Leygues.

Le Parlement reprend mardi le cours de ses travaux.

Que vont faire nos députés, qui approchent du terme de leur mandat, pendant les derniers mois qu'ils ont à siéger ?

Nous voilà presque à la fin de la législature et le bagage de la Chambre est bien mince encore !

Il est à prévoir, malheureusement, que des interpellations inutiles prendront, sans profit aucun pour le pays, la plus grande partie des séances et attesteront, une fois de plus, l'impuissance de cette Chambre.

Et pourtant que de projets intéressants sont à l'étude et pourraient être utilement discutés !

Tout d'abord la Chambre a mis en tête de son ordre du jour le renouvellement du privilège de la Banque de France.

On espère ensuite voter la loi sur les sociétés de secours mutuels. On doit souhaiter que cette loi, qui marquera un progrès sérieux et qui est le signal d'un nouvel et puissant effort, soit adoptée avant la fin de la législature.

Nos députés devront en outre voter les contributions que répartissent les Conseils généraux.

Puis il faudra aborder les projets du ministre des finances sur la réforme de l'impôt foncier et il serait bien difficile de prévoir ce qui sortira de la discussion de ce projet.

La Chambre devra enfin voter le budget de 1898 et, à en juger par la lenteur apportée au vote de celui de 1897, on peut supposer avec quelque raison que nos députés emploieront à ce travail toute la session d'automne.

Nous ne citons là que les projets principaux qui viendront en discussion, mais si nos législateurs mènent à bien ces projets, ils auront fait de la bonne besogne.

Au dernier Conseil des Ministres, M. Hanotaux a fait connaître la situation actuelle des négociations poursuivies à Constantinople, pour la prompte cessation des hostilités.

Ces pourparlers suivent, paraît-il, un cours normal.

C'est parfait. Mais le public comprendra difficilement que les hostilités ne soient pas encore suspendues. Il y a là, ce nous semble, de la part de la Turquie, une attitude qui ne peut rien ajouter à sa victoire, mais blessante, en tous cas, pour les puissances européennes.

A notre avis, l'armistice aurait dû être imposé et non proposé au sultan.

M. Leygues, député du Lot-et-Garonne, ancien ministre, a fait à Bordeaux une conférence sur la situation politique.

Voici comment les journaux analysent cette conférence :

« On constate dans l'opinion, dit M. Leygues, un état singulier d'inertie, de scepticisme et d'im-

patience dont il faut rechercher les causes dans l'agitation stérile au milieu de laquelle nous vivons. Les doctrines collectivistes et la politique de surenchère, en éveillant des espérances suivies d'autant de déceptions, ont énervé le pays. Il faut réagir. Les progressistes, les premiers, doivent donner l'exemple de l'action, vivre. Elevons très haut notre drapeau; proclamons nettement nos idées; opposons nos doctrines aux doctrines de nos adversaires et faisons une guerre sans merci non aux hommes, mais aux idées que nous jugeons mauvaises. »

M. Leygues parle ensuite des travaux parlementaires, qui ne donnent pas les résultats qu'on pouvait en attendre; la méthode de travail est mauvaise, et les divisions des républicains ont aggravé les difficultés.

Après avoir montré les résultats considérables de l'alliance franco-russe, l'orateur s'arrête un instant sur la question d'Orient et sur les lenteurs des puissances.

M. Leygues termine en disant que c'est de l'esprit d'union, de justice et de solidarité que doivent s'inspirer les législateurs, car c'est par cet esprit seul que les démocraties peuvent pacifiquement se développer et grandir.

## INFORMATIONS

### Le budget de 1898

Dans le dernier Conseil des ministres, on s'est occupé principalement du budget.

Ce projet diffère peu de celui de 1897, les réformes fiscales faisant l'objet de projets de loi particuliers déjà soumis au Parlement.

La seule difficulté que présente son établissement, c'est la fixation des dépenses dont le ministre des finances a demandé à ses collègues de réduire les chiffres aux strictes nécessités. Ce travail est terminé pour tous les ministères, sauf celui de la guerre. Une conférence aura lieu entre MM. Méline, Cocheret et Billot, pour régler définitivement les points restés en suspens.

Le budget sera prêt à être déposé le jour de la rentrée sur le bureau de la Chambre.

### L'incendie de Paris

#### Un nouveau corps reconnu

Il ne reste plus que trois cadavres à la Morgue. Le corps de Mme Jauffred a été reconnu. Le dentiste de la malheureuse victime a pu établir l'identité par l'inspection de la machoire du corps que les personnes de la famille avaient désigné, mais sans pouvoir affirmer qu'ils le reconnaissaient bien.

#### Le sauveur de la comtesse Greffulhe

On a raconté que Mme la comtesse Greffulhe mère, n'avait dû son salut dans l'incendie du Bazar de la Charité, qu'au courage et à la présence d'esprit de son valet de chambre qui, après lui avoir rabattu les plis de sa robe sur les épaules et sur la tête, l'avait transportée saine et sauve hors du lieu du sinistre. La famille Greffulhe a récompensé le dévouement de ce serviteur en lui faisant un don de 100,000 fr.

#### Mesures de précaution

Le ministre de la justice, faisant l'intérim du ministère de l'intérieur, a invité le préfet de police à prendre les mesures nécessaires pour prévenir les risques d'incendie dans les théâtres et locaux de réunion.

#### La Légion d'honneur

On assure que c'est l'ouvrier plombier Piquet, le sauveteur du Bazar de la Charité, qui recevrait la croix de la Légion d'honneur.

#### Un don d'un million

La Comtesse de Castellane vient de couronner l'œuvre grandiose de Figaro et celle du mystérieux anonyme. Elle a décidé de

consacrer un million à l'achat d'un terrain et à une construction destinée à durer et à servir, aussi bien aux ventes de charité en tout temps qu'aux concerts de bienfaisance, aux conférences, à toutes les formes ingénieuses dont se revêt la bienfaisance et exclusivement à celles-là.

### Mouvement judiciaire

Le Journal officiel a publié hier un mouvement judiciaire qui ne concerne pas notre région.

#### Le protêt des effets de commerce

M. Darlan, ministre de la justice, a fait signer un projet de loi destiné à compléter l'article 162 du Code de commerce en ce qui concerne le protêt des effets de commerce.

Aux termes de ce projet, lorsqu'il s'agira de traites tirées de France, d'Algérie ou de Tunisie, l'officier ministériel qui a dressé le protêt en donnera avis au tireur dans les deux jours par une simple lettre affranchie, indiquant les nom et domicile du débiteur, le montant de l'effet et les motifs du refus de paiement.

Cette modification était réclamée par la plupart des Chambres de commerce et le Congrès des Chambres syndicales. Elle a pour objet de permettre au tireur d'être fixé à bref délai sur les paiements qui sont retardés, de manière qu'il puisse déterminer à temps sa situation financière à l'échéance et ensuite de permettre au même tireur de ne pas continuer de crédit au débiteur qu'il jugerait ne plus pouvoir en bénéficier. Actuellement, il faut un délai variant entre une et trois semaines pour que le tireur soit avisé du protêt, et ce délai prolongé peut compromettre les intérêts de ce dernier.

#### La Gelée

Il résulte de l'ensemble des dépêches parvenues à Paris que la gelée de ces dernières nuits a causé de véritables désastres.

Dans les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Maine-et-Loire, de la Vienne, de l'Indre, de l'Yonne, de la Nièvre, de la Charente Inférieure, de la Saône-et-Loire, de l'Isère, d'Indre-et-Loire, du Puy-de-Dôme, du Loiret, du Doubs, du Cher, de la Charente, du Jura, de la Côte-d'Or, etc., les arbres fruitiers sont atteints; les récoltes de blés, de haricots, de pommes de terre, etc., sont absolument compromises en bien des endroits, et de nombreux vignobles sont considérés, comme perdus.

Les pertes sont énormes; elles sont évaluées par les agriculteurs à 20 millions pour l'Yonne seulement.

#### Nouvelles de Madagascar

Les journaux de Madagascar arrivés par l'« Amazone » disent que le départ de Ranaivo a bien établi chez les indigènes l'idée de notre domination définitive et a découragé les derniers rebelles. Plusieurs chefs de ceux-ci ont fait leur soumission. Le pays se repeuple rapidement.

Le résident général a relaxé les otages qu'il avait faits pour se prémunir contre un mouvement de population. Ces otages ont remercié chaleureusement le résident général, et ont prêté, sur le tombeau de leurs ancêtres, serment de fidélité à la France.

#### Au ministère des colonies

Le ministre des colonies a reçu, dans la matinée, M. Lagarde qui lui a rendu compte de sa mission en Abyssinie.

#### La réponse de la Porte

La Porte n'a pas encore répondu à la proposition de médiation. Elle veut prendre Domokos avant d'entamer les négociations.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Gelées

On continue à annoncer de différents points de la France que la gelée a causé de grands dommages aux vignobles, aux jardins potagers et fruitiers.

Les nouvelles qui arrivent du Bordelais, du Centre et de Bourgogne sont déplorables. Il a gelé à CINQ DEGRÉS au dessous de zéro dans l'Allier et dans la vallée du Cher; à Châlons-sur-Saône, à Mâcon pareillement. Les trois quarts de la récolte en vin sont détruits, dans ces parages, sans parler des légumes et des arbres fruitiers; la consternation est générale.

En Gironde, dans les terrains des *palus*, le désastre de la vigne est complet; les viticulteurs sont ruinés !

Dans notre département les dégâts sont, aussi, considérables.

On ne compte plus, en général que sur une demi-récolte, alors même que la température serait très favorable dans cette fin de mois et en juin.

Les avis concernant la situation des blés d'hiver sont fort peu satisfaisants.

Le seigle donne lieu à des plaintes assez nombreuses. Il en est de même des orges d'hiver. Quant aux avoines et aux orges de printemps, c'est à peine si la levée est commencée, par suite du retard apporté dans les ensemencements par les pluies.

Enfin plusieurs vignobles ont été fortement touchés par les dernières gelées.

Espérons qu'il n'y aura pas d'autres déceptions d'ici à la récolte.

### Caisse nationale postale d'épargne

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois d'avril 1897

Versements reçus de 815 déposants, dont 173 nouveaux.....	209,683 85
Remboursements à 562 déposants, dont 95 pour solde.....	138,573 42
Excédent des versements.....	71,110 43

Le Directeur des Postes et des Télégraphes, DARDENNE.

## CAHORS

### Inspection

M. Steeg, inspecteur général de l'enseignement primaire, est arrivé mardi dernier à Cahors. Il a commencé par inspecter l'école normale d'instituteurs et les établissements d'enseignement primaire et primaire supérieur.

M. Steeg a inspecté, en outre, dans le courant de la semaine, les écoles primaires et écoles primaires supérieures du département du Lot.

### Talbot à Cahors

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Talbot, secrétaire de la Comédie française donnera, avec d'excellents artistes, sur notre scène, jeudi 20 mai, une représentation de l'*Avare* et du *Malade imaginaire*.

L'*Avare* et le *Malade imaginaire*, deux caractères bien différents dans lesquels M. Talbot s'est absolument incarné: il en a l'allure, le masque et l'accent, et comme a dit M. Sarcey, le grand critique, Talbot ne joue pas le rôle, il le vit.

Quant au *Malade*, il regorge de santé, aussi est-il du plus haut comique, quand il s'écrie: « Je veux être malade ! »

Nous avons eu, maintes fois, l'occasion

d'applaudir M. Talbot dans ces deux rôles, il y est absolument remarquable. Aussi espérons-nous qu'il y aura une salle comble pour applaudir Molière et son fervent interprète.

**Lycée Gambetta**

Par arrêté ministériel du 10 mai, M. Cramoussel, répétiteur au collège de Figeac est chargé des fonctions de répétiteur suppléant au lycée de Cahors.

**« HONNÊTE » PROPOSITION**

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le dernier numéro de l'*Alliance Républicaine* ! S'inspirant sans doute du vers bien connu de Musset :

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous, un collaborateur de ce journal publie un article intitulé *Précautions urgentes*, relatif à la sécurité des fidèles du théâtre.

Il nous a bien semblé, à première vue, que nous avions déjà lu ça quelque part, mais comme au bas de la susdite prose nous avons trouvé une signature, X\*\*\*, nous nous demandons, aujourd'hui encore, si nous ne serions pas victime d'une étrange hallucination.

Nous avons donc recours à la perspicacité, à la clairvoyance de nos lecteurs, qui, après un minutieux examen des pièces suivantes pourront, peut-être, nous fixer d'une manière définitive.

On lit

dans  
le *Journal du Lot*  
du 8 mai

Pour ne signaler que le point le plus défectueux, je parlerai seulement des baignoires et des loges du 1<sup>er</sup> étage. On sait que les portes de ces baignoires et de ces loges s'ouvrent sur les couloirs très étroits conduisant aux autres places. En cas de sinistre, le public remplirait ces couloirs, et il serait matériellement impossible aux spectateurs des loges d'ouvrir les portes et par suite de sortir; ils seraient littéralement bloqués et voués ainsi à une mort presque aussi certaine qu'abominable.

Il me paraît impossible que cet état de choses n'émeuve pas notre municipalité. Un projet pratique de dégagement s'impose, ne ferait-on que remplacer les portes actuelles par des portes à coulisses glissant le long du mur. On doit s'assurer si les dégagements sont suffisamment nombreux et suffisamment larges pour que les spectateurs ne s'entassent pas, à la plus légère panique, devant les portes bientôt obstruées par une montagne de cadavres.

L'article de l'*Alliance* qui a, on le concède, quelques... lointains rapports avec l'entrefilet du *Journal du Lot*, est signé X\*\*\*

Cet X\*\*\* se donne vraiment beaucoup de mal et s'il veut bien nous le permettre, nous allons lui faire une honnête proposition qui, en cas d'acceptation de sa part, allégerait notablement sa tâche.

Voici : nous offrons de lui adresser, à titre gracieux, lorsque nous aurons en préparation un article intéressant, un second cliché de cet article. et cela sans aucun retard, — sans supplément de prix, on pourrait même ajouter au bas du cliché les quelques étoiles nécessaires !...

D'où, multiples avantages :  
Publication des articles en même temps que la feuille voisine ;  
Economie de temps ;  
Economie de composition ;  
Economie sur le salaire du rédacteur ;  
Economie sur toute la ligne.

Pourrait-on résister à de pareils avantages !...

En attendant, l'X\*\*\* de l'*Alliance* peut chanter avec le poète :

Dis-je quelque chose assez belle  
L'antiquité tout en cervelle  
Pretend l'avoir dite avant moi.  
C'est une plaisante donzelle !  
Que ne venait-elle après moi ?  
J'aurais dit la chose avant elle.

\*\*\*\*Y\*\*\*\*

**Au théâtre**

La représentation qui devait être donnée ce soir par la troupe Monti, n'aura pas lieu, cette troupe ayant interrompu sa tournée.

Depuis la catastrophe de Paris, en effet, M. Monti n'a fait, dans toutes les villes où il est passé, que des recettes dérisoires. Le public peu rassuré par le terrible événement que l'on connaît, éprouve encore une certaine crainte à se rendre dans une salle de spectacle.

C'est là la seule raison qui a déterminé M. Monti à interrompre brusquement sa tournée.

**Tribunal correctionnel**

**Audience du 13 mai.** — Prestation de serment — M. Laurent Pingarel, nommé gendarme à la résidence de Montcuq, prête le serment prescrit par la loi.

**Vol de bois.** — Le tribunal renvoie à l'audience du 3 juin, une affaire de vol de bois imputé au nommé Joseph Armand, de Larroque-des-Arts.

**Délit de pêche.** — Deux mécaniciens à la Compagnie d'Orléans, encourent 5 francs d'amende chacun pour délit de pêche.

**Détention de boissons non déclarées.** — Le sieur Jean Cambrouse, débitant de boissons à Castelnau-Montriat et le propriétaire de l'immeuble, M. Valmary, recevaient dans la journée du 9 mars, la visite des employés des contributions indirectes; ceux-ci trouvèrent dans la cave de Cambrouse 454 litres de boissons diverses qui n'avaient pas été déclarées. Le tribunal les condamne l'un et l'autre à 100 francs d'amende et prononce la confiscation du liquide saisi.

— Pour faits de même genre, le sieur Servières, débitant de boissons à Bonnet, commune de Lalbenque, se voit infliger une amende de 50 francs.

**Voies de fait.** — Le sieur Pierre Miquel, âgé de 63 ans, propriétaire à Gigouzac, a tiré dans la journée du 28 mars dernier, un coup de pistolet sur son genre, Firmin Delsoy, qui, heureusement, n'a pas été atteint par le projectile. Cet aimable beau-père est condamné à six mois de prison.

**Coups et blessures.** — Une affaire de coups et blessures, qui a eu pour scène la commune de Carnac-Rouffiac, est renvoyée, après audition de nombreux témoins, à l'audience prochaine.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 13 au 15 mai 1897

**Décès**

- Froment, Christine, 78 ans, célibataire. Cours de la Chartreuse, couvent de la miséricorde.
- Barancy, Jeanne-Rose-Hélène, 53 ans, célibataire, boulevard Gambetta, 105.
- Magot, Pierre, charpentier, 57 ans, rue du Portail-des-Augustins, 10.
- Favens, Marie, épouse Rey, 81 ans, rue St-Barthélemy, 1

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 13 et 16 Mai 1897

De 4 à 5 heures

- |                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Vérone (Allegro)        | Farigoul. |
| Le Châlet (Ouverture)   | Adam.     |
| Santiago (Valse)        | Corbin.   |
| Le Roi d'Ys (Fantaisie) | Lalo.     |
| Printania (Mazurka)     | Wetge.    |

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fête de l'Ascension**

27 Mai 1897

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 1<sup>er</sup> Juin les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du mardi 25 au lundi 31 mai inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 1<sup>er</sup> Juin.

**A NOS CORRESPONDANTS**

Nous prions instamment nos correspondants de ne pas ajouter, de formules de politesse, au bas des notes qu'ils veulent bien nous adresser.

Les phrases telles que : Recevez, monsieur le Directeur mes, etc., suffisent pour que l'envoi soit considéré comme une correspondance privée et par conséquent passible d'une contravention postale puisque l'affranchissement, 5 centimes seulement, est insuffisant dans ce cas.

Il suffit donc de mettre, en tête de la feuille (une simple feuille suffit, la feuille double est un luxe inutile!) le nom de la commune et de faire suivre le détail du fait qui motive l'envoi du nom du correspondant. Nous pourrions ainsi noter exactement les frais faits par chacun de nos collaborateurs et renouveler, aussitôt que cela sera nécessaire, leur provision d'enveloppes timbrées.

**LUZÉCH.** — *Obsèques.* — Les obsèques du regretté Louis Bost, éclusier à Saint-Marc, victime de son devoir dans les circonstances que nous avons relatées, ont eu lieu mardi, à deux heures de l'après midi.

Les élèves de l'école supérieure de Luzéch, accompagnés de M. le Directeur, marchaient en tête du cortège. Les bannières étaient portées par les dames de la ville. Les cordons du poêle et le cercueil étaient portés à tour de rôle par les vingt-trois éclusiers de la région.

Ledeuil était conduit par les deux enfants du défunt. A la suite venaient MM. l'ingénieur, le conducteur, le garde et un grand nombre d'amis.

L'assistance était fort nombreuse, car Louis Bost, qui était un bon père de famille un vaillant et fidèle serviteur, avait su gagner la sympathie de tout le monde et l'estime de ses chefs. La veuve Bost, malgré la douleur qui l'accablait, suivait le cercueil de son mari.

Nous adressons, à nouveau, à la famille Bost nos sincères sentiments de condoléance.

**CASTELFRANC.** — *Politique agricole.*

— On nous écrit : Il ne suffit pas d'améliorer les cultures et de produire, de produire indéfiniment; il faut encore vendre. Or, dans l'état actuel, beaucoup de choses se vendent mal, et la masse des petits cultivateurs ne veut précisément pas produire davantage, ne veut pas progresser, dans la crainte de vendre encore plus mal. Ce serait même très logique, si après avoir réparé une partie des désastres du phylloxéra, après avoir augmenté notre production de céréales, nous n'étions pas encore obligés d'acheter à l'étranger une moyenne de six à huit cents millions de denrées alimentaires qui nous manquent chaque année. Avec de bonnes lois économiques, nous pourrions vendre plus cher qu'aujourd'hui, tout en n'achetant rien au dehors.

Qu'on détaxe les sucres et la consommation intérieure sera telle, qu'on n'aura pas à se préoccuper des primes de l'exportation; qu'on enlève les droits d'octroi de 18 fr. par hectolitre de vin et qu'on porte à 40 le droit d'entrée pour l'Espagne. De cette façon le propriétaire écoulera ses produits, l'ouvrier ne paiera pas plus cher et il boira du bon vin de France au lieu de consommer des vins frelatés.

Que les agriculteurs du Lot s'unissent donc aux agriculteurs de tout le sol français et qu'ils présentent d'un commun accord, un programme acceptable pour tous les hommes d'affaires; qu'ils s'unissent, dis-je, pour faire entrer à la Chambre, des mandataires capables de défendre nos intérêts.

Si les agriculteurs choisissent des représentants zélés et disposés à défendre ce programme en toute circonstance, il y aura lieu de s'en rapporter pour le reste à l'avenir, le bon sens finissant toujours par triompher.

**PUY-L'ÉVÊQUE.** — On nous écrit :

Aujourd'hui les fourrages étaient couverts de gelée blanche, les vignes avoisinant les fourrages ont beaucoup souffert en plusieurs endroits.

Nous reparlerons des dégâts causés.

**LIMOGNE.** — On nous écrit :

Les environs de Limogne et Limogne lui-même viennent d'être spécialement éprouvés par les gelées de mercredi, jeudi et vendredi : les bourgeons de vigne sont aux trois quarts détruits.

Sur la route de Cénévières à Limogne, on

remarque même les jeunes pousses de chêne entièrement brûlées par le froid qui n'a pas envie de cesser de si tôt! Les noyers sont noirs, les noix, quoique toutes petites encore, n'ont pas grand mal; les pommes de terre sont en partie noircies par le froid.

Le thermomètre marquait seulement vendredi matin à 5 heures, plus 2 degrés au-dessus de zéro.

**SAINT-CIRQ-LAPIOIE.** — *Aux peintres et aux touristes.*

— On nous écrit : Comme toujours, notre vieille cité moyen-âgeuse, offrira cette année aux peintres et aux touristes, l'attrait puissant de sa beauté originale. Industrie spéciale, roches cyclopaéennes et magnifiques dominant le Lot, ruines féodales captivantes, église monumentale du déclin du XV<sup>e</sup> siècle et des débuts du XVI<sup>e</sup>, dont une chapelle de la Madone datant du XI<sup>e</sup>. Tout cela accompagné de nombreuses demeures encore debout, du XIII<sup>e</sup>, du pittoresque étrange de l'endroit, des vues superbes et vertigineuses, du décor grandiose, des recoins enchanteurs, formera un charme irrésistible pour tous les fervents du beau!

Selon la tradition, les visiteurs trouveront le meilleur accueil auprès de notre laborieuse population, et l'excellent maître d'hôtel M. Fréjaville, constamment soucieux de sa réputation méritée, leur procurera à bon marché le plus réconfortant traitement.

**St-MARTIN-LABOUVAL.** — *Le froid.*

— On nous écrit :

Depuis mercredi le temps est refroidi, on peut voir tous les matins, au lever du soleil, la gelée blanche couvrir les herbes des prairies et les pousses de pommes de terre qui baissent la tête lorsque la gelée se dissipe par la chaleur du soleil. A certains endroits la vigne est détruite et surtout dans les bas-fonds de Prémiaç, qui donnent un si bon vin.

Mercredi, le thermomètre descendit à 3 degrés au-dessus de zéro, jeudi il marquait 6° et vendredi 3°.

Il serait temps que ce froid finisse.

**LES JUNIES.** — *Chiens mordus.*

— On nous écrit : Il n'est question, depuis quelque temps, que de chiens enragés et leur apparition sur le territoire de la commune, inspire aux habitants des inquiétudes d'autant plus justifiées, que ces hydrophobes ont déjà fait des victimes dans les environs.

On nous assure en outre que plusieurs chiens de la localité ayant été mordus, aucune mesure n'est prise contre ces bêtes soupçonnées à juste titre. Il serait cependant très prudent, au cas où elles auraient été mordues, comme on le certifie, de les pourvoir au moins d'une muselière ou de les attacher et d'ailleurs, M. le Maire devrait faire rechercher tous les animaux suspects afin de les faire abattre.

Cette sage précaution rassurerait ses administrés. — Puisqu'il en coûte si peu et lorsque des malheurs peuvent ainsi être évités, pourquoi laisser régner l'anxiété dans une commune!

Espérons que ces doléances ne resteront pas sans écho.

**SAINT-CÉRÉ.** — *Mort d'une centenaire.*

— Mme Marianne Rouzet vient de s'éteindre à Saint-Céré; elle était âgée de 101 ans.

La centenaire a pu voir avant de mourir les petits-enfants de ses petits-enfants (5<sup>e</sup> génération).

**FIGEAC.** — *Combattants de 1870-1871.*

— La commission provisoire des Combattants de 1870-1871 invite tous les anciens Combattants à vouloir bien assister à une réunion définitive qui aura lieu dimanche prochain 16 mai, à deux heures du soir, à la mairie, salle de la justice de paix. Objet de la réunion : Nomination définitive de la commission; acceptation des statuts.

Cet avis tiendra lieu de lettre de convocation.

**CÉNEVIÈRES.** — On nous écrit :

De la gelée en mai, est chose rare!

Cela arrive cependant, et ce matin, (13 mai), nous en avons eu la triste preuve.

Plusieurs vignes situées en la plaine de Cornus ont senti les rudes atteintes d'un froid plus que vif.

Tout cela ne peut que nous donner des craintes pour les vignobles de nos côtes, car le temps loin de s'adoucir a tout l'air de se gâter.

**GOURDON.** — Notre correspondant nous adresse la lettre suivante :

**La gelée.** — Malgré l'époque avancée de la saison, la température est des plus froides. La gelée a causé des ravages irréparables. La consternation est générale. Rien n'a été épargné, surtout dans les vallées : vignes, pommes de terre, haricots, noyers et plusieurs espèces d'arbres fruitiers ont été fort endommagés ou complètement détruits. C'est la gêne ou la misère pour beaucoup.

Le froid continue à être toujours très vif. Le vent du nord souffle constamment.

**Visite de M. le préfet aux écoles.** — A l'occasion de sa présence à Gourdon pour les opérations du conseil de révision, M. le préfet a visité l'hospice et les écoles publiques de la ville.

M. le directeur de l'école des garçons lui a souhaité la bienvenue en termes élevés. M. le préfet s'est montré fort touché et pour marquer sa satisfaction, il a accordé un jour de congé, à la grande joie des écoliers.

**Chien enragé.** — Un chien enragé a parcouru notre ville, une de ces dernières nuits. Il a mordu quelques-uns de ses congénères et s'est dirigé du côté de Sarlat. Dans un des villages situés sur la route, on lui a tiré deux coups de fusil sans pouvoir l'atteindre.

**Syndicat agricole.** — Dimanche dernier, le syndicat agricole de Gourdon tenait sa réunion générale annuelle.

Sous la forte et habile impulsion de Monsieur le capitaine Salles et ses dévoués collaborateurs MM. Linol, instituteur, Rossignol, etc., cette association d'agriculteurs se trouve dans la situation la plus brillante.

Les services rendus sont considérables. MM. Mondy et Boy ont été désignés pour faire partie du bureau.

Sur la proposition de M. Linol, une demi-bourse sera accordée, par le Syndicat, dans une école pratique d'agriculture, à un fils de l'un de ses membres.

L'initiative est des plus heureuses et des plus louables.

**UZECH.** — On nous écrit : Dans les matinées des 12, 13 et 14 courant, la gelée blanche a entièrement brûlé, dans les bas-fonds des diverses communes de Saint-Germain, les vignes et les pommes de terre précoces.

Les prairies, soit artificielles, soit naturelles, ont aussi beaucoup souffert de la gelée.

**LES ARQUES.** — *Nouvelle démentie.* — Plusieurs journaux avaient annoncé que M. Course, propriétaire aux Arques, qui avait été mordu par un chien hydrophobe, était mort à l'Institut Pasteur où il était en traitement. Nous sommes heureux de pouvoir démentir cette fausse nouvelle. M. Course est rentré de Paris en parfaite santé.

**CAPDENAC.** — Une étrangère au chemin de fer a été tuée hier par le train 16, entre St-Denis-près-Martel et Montvalent.

La victime est une nommée Anna Marbot, épouse Lescale, âgée de 36 ans, demeurant à Floirac, canton de Martel. Elle ramassait de l'herbe dans l'enceinte du chemin de fer. Au lieu de l'accident le train descendait une pente de 12<sup>m</sup>, la voie est en tranchée.

La victime a pu voir le train dès qu'il s'est trouvé à 246 mètres d'elle et on ne s'explique pas qu'elle nese soit pas sauvée. Le train s'est arrêté, mais il était trop tard.

**VAYRAC.** — *Le froid.* — On nous écrit : De tous côtés nous apprenons, avec peine, que la température s'est très sensiblement abaissée. Mardi, 12 courant, les plaines étaient couvertes de gelée blanche; beaucoup de cultivateurs ont constaté que quelques bourgeons de vigne sont atteints. Du côté du Limousin, les seigles sont fortement endommagés.

Judi 13, nouvelle gelée. La vigne et les noyers sont fortement touchés. C'est désastreux pour la campagne.

**MARCHÉS**

**La Vilette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1703	1663	0.61 à 0.97
Vaches.	389	389	0.88 à 0.97
Taureaux.	242	242	0.48 à 0.78
Veaux.	1631	1464	0.78 à 1.26
Moutons.	14876	13500	0.77 à 1.22
Porcs.	5693	3693	0.70 à 0.92

Bœufs. — Vente meilleure et hausse de 10 à 15 francs par tête.

Veaux. — Vente mauvaise et baisse de 2 à 3 c. par 1/2 kilo.

Moutons. — Vente difficile mais prix soutenus.

Porcs. — Vente meilleure et hausse de 2 c. par 1/2 kilo vif.

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	182	183	68 à 80
Vaches.	25	17	55 à 70
Moutons.	1115	462	75 à 86
Porcs.	893	798	64 à 76

**PRIME MUSICALE GRATUITE**

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

**Bibliographie**

**LA NATURE.** — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Rédacteur en chef : Henri de Parville. Sommaire du numéro 1250, du 15 Mai 1897.

Un garde-manger original, par Daniel Bellet. — La déformation tétraédrique de l'écorce terrestre et de la pesanteur, par Ch. Lallemand. — Le nécessaire chimique Trubert, par Antoine de Saporta. — Emploi du protoxyde d'azote liquéfié, par A. Duboin. — L'eau et le vin, par Henri de Parville. — La cloche russe à Châtelleraut, par Capitan. — L'intelligence du chien, par A. Aclouche. — La catastrophe, par H. de P. — Un distributeur automatique de gaz, par G. Béthouys. — L'art et les mœurs des Aïnos, par le Dr Michaut. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 10 mai 1897, par Ch. de Villedenil. — Lithophanies en papier, par Henri Coupin. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 20. (15 Mai 1897).

1° Aux sources de l'Irraouaddi, d'Hanoï à Cal-

cutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau.

2° A travers le monde : Mission lyonnaise d'exploration en Chine.

3° Dans le monde du travail : Les chemins de fer électriques de montagne et de ville, par Henry Monnory.

4° Profils de voyageurs : M. Antoine d'Abbadie.

5° Livres et cartes.

6° Les revues étrangères : La colonisation allemande dans le Sud-Ouest africain (Deutsche colonial Zeitung). Les résultats scientifiques des expéditions au pôle, (Revue allemande de Stuttgart).

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1275<sup>e</sup> livraison (15 Mai 1897).

Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Beaumarchais, par E. Duhoussset. — La guerre gréco-turque. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — L'huile d'aspic, par H. Lecadet. — La truffe, par Ferdinand Merlet.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE MONDE MODERNE

demandez un spécimen complet **gratuit** pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France

5, rue Saint-Benoît, Paris

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre *dysenterie, cholérite, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.*

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

**Préservatif contre les Épidémies**

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom **DE RICQLÈS**

**GUÉRISON**

Certaine et Radicale

de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lups, etc., etc.

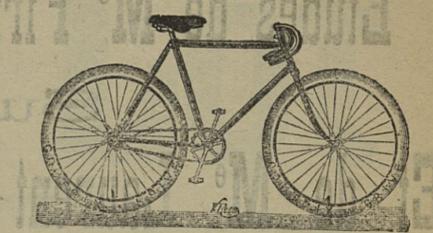
MEMBRE DES Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et préconisé à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 3<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Le « JOURNAL DU LOT » est mis en vente : Au bureau de tabac de M. Chavaroche, en face la Mairie; Au kiosque de M. Herblin, vendeur de journaux, place d'Armes.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors. A LA BOULE D'OR



**H. FABRE**  
69, Bd GAMBETTA, 69  
CAHORS  
FABRICATION ET RÉPARATION  
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE  
Dorure et Gravure sur Métaux  
LUNETTERIE & OPTIQUE  
ÉLECTRICITÉ  
Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

**LA VUE POUR TOUS**  
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS  
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »  
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**  
69, Boulevard Gambetta, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Il est incontestable que la marque qui a donné le plus de preuves de la qualité de sa fabrication est la marque Clément. La machine Clément est aujourd'hui la plus cotée.

Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 11.8  
Id. maxima de la veille : 18.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

**NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ**

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

**Illustration.** — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

**Mode de publication.** — Le *Larousse illustré* en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Souscription à forfait 150 francs.  
Prix de faveur jusqu'au 31 mars, 140 francs.  
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

Pour le prix de Fr. 7.25

contre remboursement, vous recevrez un superbe Accordéon à Concert avec mes nouveaux claviers avec pitons de spirales, qui ont été brevetés en tous les pays. Je garantis, qu'ils ne seront jamais perdus ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de réparation. Cet instrument a 10 touches, 40 voix larges, 2 basses, 2 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même métal, une fine garniture complète, 2 soufflets doubles et très-forts, 2 fermails, ceintures du soufflet assorties et avec coins nickel, 35 cm. grand. Méthode pour apprendre jouer par soi-même et emballage gratis. Port: Fr. 1.25, Henri Suhr, à Neuenrade, Allemagne.

EXPOSITION CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. Doucède envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Suprême Pernet**

le meilleur des desserts fins

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

**CARTE DU LOT**

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :  
0,50 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

Etudes de M<sup>e</sup> Firmin DUPUY, avoué-licencié à Cahors, rue Fénelon, n<sup>o</sup> 5,  
 Successeur de M<sup>e</sup> LACOSSE  
 Et de M<sup>e</sup> Laurent DERRUPPÉ, notaire à Sauzet, canton de Luzech (Lot)

# VENTE

## DE BIENS DE MINEURS

En l'Etude et par devant M<sup>e</sup> DERRUPPÉ,  
 notaire à Sauzet.

UN

# CORPS D'IMMEUBLES

SITUÉ

## Dans la commune de Carnac-Rouffiac

L'adjudication aura lieu le **DIMANCHE TREIZE JUIN** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à une heure de relevé.

En vertu et en exécution d'un jugement rendu en la chambre du conseil du Tribunal civil de première instance de Cahors, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de dame Espérie LA-COMBE, sans profession, veuve de François ESCABASSE, domiciliée et demeurant à Lacadrade, commune de Carnac-Rouffiac, canton de Luzech; agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de Marie-Louise et Marie-Rose ESCABASSE, ses deux filles mineures; à ce autorisée par une délibération du conseil de famille des dites mineures, tenue sous la présidence de Monsieur le juge de paix du canton de Luzech, le dix-sept février mil huit cent

En présence, ou lui dûment appelé de Frédéric ESCABASSE, quatre-vingt-dix-sept, enregistré, laquelle dame a pour avoué constitué près le Tribunal civil de première instance de Cahors, M<sup>e</sup> Firmin DUPUY, licencié en droit, demeurant dite ville rue Fénelon, n<sup>o</sup> 5;

propriétaire, demeurant à Courbiac, canton de Tournon (Lot-et-Garonne); pris en qualité de subrogé-tuteur des dites mineures, Marie-Louise et Marie-Rose ESCABASSE.

Il sera procédé :

Le **DIMANCHE treize juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept**, en l'étude et par devant M<sup>e</sup> Laurent DERRUPPÉ, notaire.

A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit, et aux clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé en l'étude de M<sup>e</sup> DERRUPPÉ, notaire où toute personne peut en prendre communication sans frais.

### DÉSIGNATION

des immeubles à vendre

Un article en nature de terre labourable et pré, située au lieu de Bartas au Patgrand, commune de

Carnac-Rouffiac, comprenant les numéros 526, 527, 523 et 524, section D du plan cadastral de la dite commune et d'une contenance approximative de soixante-onze ares, cinquante centiares.

Cet article est borné au Nord par propriété de Brégories, Burc et Cournou, au Levant et au Midi par le chemin de Fargues à Carnac et au Couchant par Lacavalerie et Burc.

NOTA : La dame Espérie LA-COMBE, veuve ESCABASSE, mère des mineures, est usufruitière de la moitié des immeubles faisant l'objet de la présente vente.

### Lotissement et Mise à prix

Conformément au jugement précité, les immeubles ci-dessus désignés seront vendus en un seul lot et les enchères s'ouvriront sur la Mise à prix de neuf cents **900** fr. francs, ci.....

### PAIEMENT

#### DES FRAIS DE VENTE

L'adjudicataire sera tenu de payer, en diminution de son prix, dans la huitaine qui suivra le jour de l'adjudication, entre les mains et sur la quittance de M<sup>e</sup> DUPUY, avoué, les frais de poursuites de vente, d'après la taxe qui en sera faite.

L'adjudicataire paiera à M<sup>e</sup> DERRUPPÉ, notaire, savoir :

En sus de son prix : 1<sup>o</sup> Les timbres de minute grosse et expédition, ainsi que les droits d'enregistrement auxquels la mutation donnera ouverture;

2<sup>o</sup> La remise proportionnelle, telle qu'elle est réglée par le paragraphe 13 de l'article 11 de l'ordonnance susdatée;

3<sup>o</sup> Et le coût d'une expédition ainsi que le coût d'une grosse pour le vendeur, si la délivrance de cette grosse devient nécessaire.

Et en diminution de son prix :

1<sup>o</sup> Les droits d'enregistrement du

cahier des charges et du dépôt de ce cahier;

2<sup>o</sup> L'honoraire du cahier des charges, tel qu'il est fixé par le paragraphe premier de l'article 14 de l'ordonnance du dix octobre 1841;

3<sup>o</sup> Une vacation pour le dépôt du cahier des charges et toutes autres vacations dues pour les procès-verbaux de dire.

Fait et rédigé le présent placard par moi avoué de la partie poursuivante soussigné.

Cahors, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'avoué poursuivant,

Signé : DUPUY.

Enregistré à Cahors, le mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé : de FRAMOND.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> DUPUY, avoué,  
 Et à M<sup>e</sup> DERRUPPÉ, notaire, en leurs études sus indiquées.